



Mise à jour :



ANNEXE 2 : CASERNE DE TADINE (MARÉ)

Légende :



Dépose :

- Clôture de type axis
- Barbelé et concertina et bavolets

Pose :

- Barreaudage conformément à l'article 4.1.1 alinéa b) du cctp
- Concertina, barbelé et bavolets, conformément à l'article 4.1.4 aliné a) du cctp



Portail

Dépose :

- Piques non conforme

Pose :

- Dispositif alternatif conformément à l'article 4.1.4 alinéa b) du cctp



Espace vert :

- Conformément à l'article 4.4 du cctp



Dépose :

- Poteaux rouillés
- Clôture de type axis rouillée
- Barbelé et concertina et bavolets

Pose :

- Poteaux, conformément à l'article 4.1.1 alinéa a) du cctp
- Clôture, conformément à l'article 4.1.1 alinéa a) du cctp
- Concertina, barbelé et bavolets, conformément à l'article 4.1.4 aliné a) du cctp